



09 62 02 34 16

Bulletin municipal Informations



MARS 2021

CIMETIERE

Les entreprises chargées de la mise en place du « rocher du souvenir » devraient procéder à la mise en place de celui-ci dans les jours qui viennent. Ils scelleront sur la roche la plaque commémorative qui se trouve depuis trop longtemps dans le couloir de la mairie.



Des conseillers municipaux ont travaillé au plan d'aménagement du cimetière. Ils ont délimité les emplacements des concessions futures et avec le jardinier, ils ont également élaboré un plan de végétalisation de ce lieu de mémoire et de recueillement.



RÉUNION AVEC MONSIEUR LE SOUS PREFET

Rencontre avec Mr Rampon, sous-préfet, concernant les demandes de subventions de la DETR.

Madame Crespon-Lherisson, maire, a exposé les différents projets à l'étude. Le projet de déménagement de la Mairie dans une extension du Micocoulier a reçu un soutien total de Monsieur le sous-préfet.

La transformation ultérieure des locaux actuels de la mairie en appartement a également été jugée judicieuse, cet aménagement n'entamant pas la solvabilité de la commune et permettant d'enrichir son patrimoine immobilier.

Monsieur le sous-préfet a apprécié et salué la plantation des muriers à Can Lep, marquant la volonté de Corbès de valoriser le patrimoine culturel et historique des Cévennes.

VOIES ET CHEMINS COMMUNAUX

La Municipalité, en accord avec la commune de Thoiras a demandé à l'entreprise CABRIT un devis pour la remise en état de la voie communale de la Pradelle.

Imprimé en Mairie, Adresse 260, impasse de la Mairie 30140 Corbès

Ne pas jeter sur la voie publique

TSVP >>>

Bulletin ...suite

CAN LEP

Vous avez pu constater au cours de vos promenades et déplacements que la société Sericyne locataire du terrain de CAN LEP a effectué la plantation des 2500 muriers prévus.

Afin de protéger les jeunes plans et en accord avec le contrat signé une clôture a été mise en place tout autour de champ afin d'éviter les ravages des sangliers.

ECLAIRAGE MUNICIPAL

Nous avons enfin obtenu l'intervention d'un technicien pour régler l'allumage et l'extinction nocturne des éclairages sur l'impasse de la mairie et de la place du temple. Il semble que tout fonctionne.... Nous vous remercions de nous signaler toute anomalie dont vous seriez témoins.

LES ASSOCIATIONS

Cette année aucune subvention ne sera versée aux deux associations de Corbès, « les ateliers de Corbès » et « Approche ».

Les subventions 2020 ont été régulièrement données à ces deux associations mais les conditions liées au Covid ne leur ont pas permis de faire les manifestations prévues. Les subventions de 2020 seront donc comptabilisées pour 2021

Nous profitons de ce petit bulletin municipal d'informations pour vous rappeler que chaque membre du conseil municipal ainsi que Madame le maire reçoivent en mairie sur simple rendez- vous par téléphone ou par courriel.

mairie.corbes@orange.fr

Consultez également le site : <https://corbes.fr>

Changements des horaires d'ouverture de la mairie

Fermeture de la mairie le lundi

Mardi ouverture au public de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Mercredi, jeudi, vendredi ouverture au public de 13h00 à 16h00

Pour rappel, les heures d'ouverture de la bibliothèque sont les mêmes que celles de la mairie.